(19) Europäisches Patentamt
European Patent Office
Office européen des brevets

(11) **EP 2 804 265 A1**

(12) **DEMANDE DE BREVET EUROPEEN**

(43) Date de publication:
19.11.2014 Bulletin 2014/47

(51) Int Cl.:
H01R 13/447 *(2006.01)* ***H01R 24/78*** *(2011.01)*

(21) Numéro de dépôt: **14290131.3**

(22) Date de dépôt: **30.04.2014**

(84) Etats contractants désignés:
AL AT BE BG CH CY CZ DE DK EE ES FI FR GB GR HR HU IE IS IT LI LT LU LV MC MK MT NL NO PL PT RO RS SE SI SK SM TR
Etats d'extension désignés:
BA ME

(30) Priorité: **14.05.2013 FR 1301107**

(71) Demandeur: **Borg, André**
75017 Paris (FR)

(72) Inventeur: **Borg, André**
75017 Paris (FR)

(54) **Socle de prise de courant plate semi-encastrable**

(57) On connaît dans l'art antérieur les prises de courant murales classées en 2 catégories : 1° les prises dites encastrables, 2° les prises dites en saillies ; s'est ajouté à ces catégories la prise semi-encastrable du même auteur qui s'est avérée en partie techniquement irréalisable dans la conception de saillies boites compartiments solidairement prolongées de chevilles de fixation du socle.

La présente invention ouvre une troisième catégorie dite « plate semi-encastrable » en combinant les avantages de ces catégories sans pour autant en avoir les inconvénients.

Cette invention « socle de prise de courant plate semi-encastrable » se compose d'un socle à deux faces (8) caractérisé en ce que sa face externe comporte, des boites compartiments encastrables (14), solidaires au socle, portant des alvéoles pour broches formant la partie semi-encastrable de prise comme moyen d'ancrage à l'intérieur du support de pose de la prise, et, dans sa partie interne apparente, de compartiment (5) formant la partie plate apparente de la prise, composé d'éclipse de sécurité fixée par vis centrale (2) avec son ressort (3), de broche terre avec borne(4), de bornes contacteurs phase et neutre (7), de couvercle de protection de fils de courant (6) et de couvercle de sécurité à collerette (9).

Ainsi réalisée la présente invention se pose simplement en insérant les boites compartiments encastrables du socle à l'intérieur de trous réalisés sur un support dé pose de socle de prise de courant.

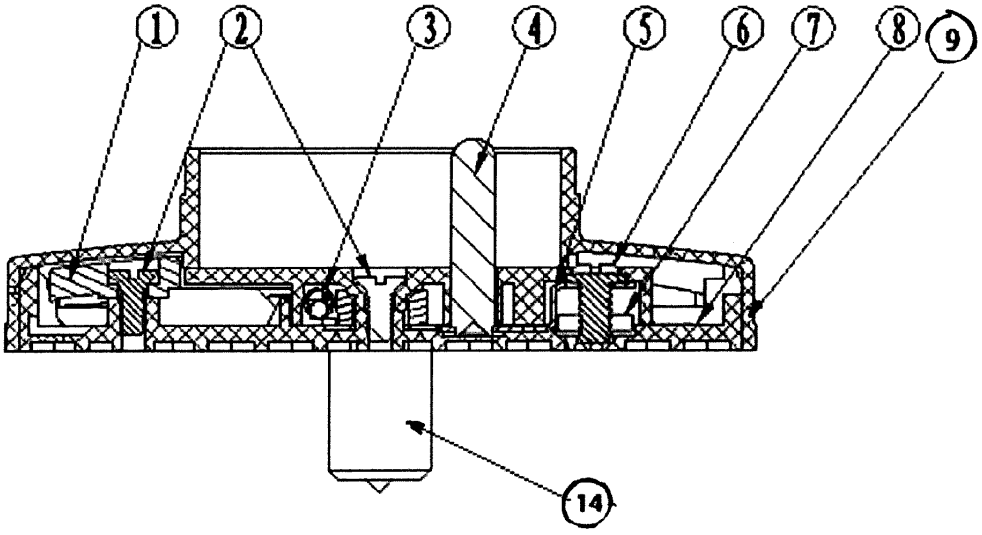

FIG. 1

EP 2 804 265 A1

Description

[0001] La présente invention est du domaine de l'électricité, venant parachever celle déjà déposée et brevetée par le même auteur, techniquement irréalisable dans sa partie chevilles universelles solidaires des boites compartiments encastrables, et concerne un socle de prise de courant conçu pour une fixation simple et rapide caractérisé en ce qu'il comporte dans la partie externe de boites compartiments encastrables portant des alvéoles pour broches formant ancrage de la partie semi-encastrée de prise, et, dans la partie interne apparente du socle, l'ensemble des éléments de sécurité de prise de courant avec couvercles formant la partie plate de prise.

[0002] La prise de courant plate traditionnelle nécessite pour sa mise en place la préparation d'une cavité percée dans un support de pose d'un espace et volume nécessaire pour contenir une boite d'encastrement scellée dans cette cavité par enduits, et destinée au logement du socle de prise de courant se fixant à la boite d'encastrement après séchage des enduits, puis maintenu à l'aide d'un serrage par étriers à vis.

[0003] Le dispositif selon l'invention permet de remédier à ces différentes préparations; en effet, le socle de prise de courant est caractérisé par ce qu'il comporte dans sa partie externe de boites d'encastrements distinctes et solidaires au socle, formant ancrage à l'intérieur de trous simplement percés dans n'importe quel support de pose à l'aide de perceuses à mèches adéquates, prêtes à recevoir les fils de raccordement phase, neutre et terre aux bornes contacteurs respectifs, pourvus, dans la partie interne, de l'ensemble des éléments de sécurité éclipse à ressort, broche terre, contacteurs phase, neutre et terre, couvercle protecteur de fils de courant et couvercle de sécurité à collerette.

[0004] Le dispositif ainsi conçu permet d'installer rapidement et simplement une prise de courant plate semi-encastrée, en introduisant des boites compartiments encastrables portant des alvéoles pour broches formant ancrage du socle de prise de courant à l'intérieur de percements préalablement aménagés dans un quelconque support de pose à l'aide d'une perceuse et de mèches ou foret appropriés.

[0005] Selon les modes particuliers de réalisation :

- Les boites compartiments encastrables du socle de prise de courant peuvent être de formes et dimensions variables afin de s'adapter aux différents types de prises et/ou broches de fiches mâles européennes et internationales,
- la fonction broche terre pourra être déplacée au bord de la collerette du couvercle pour s'adapter aux fiches mâles européennes ou internationales.

[0006] Les dessins annexés illustrent l'invention :

La figure 1 représente la coupe A-A de l'invention
La figure 2 représente la coupe B-B de l'invention

[0007] En référence à ces dessins, le dispositif comporte un socle (8) à fixation par chevilles classiques dont la face externe se compose de boites compartiments encastrables formant ancrage(14) portant des alvéoles pour broches (13) phase et neutre et, dans sa face interne apparente, un compartiment (5) composé de broche terre (4) de bornes contacteurs phase et neutre(7) et terre, d'une éclipse de sécurité (10) fixée sur son axe par vis (2) et son ressort, un couvercle de protection de fils de courant phase - neutre (6) et un couvercle de sécurité à collerette (9) ; le dispositif ainsi conçu forme une prise de courant plate semi-encastrable de conception simple à poser en insérant les boites compartiments encastrables dans des trous effectués sur un support de pose de prise.

Revendications

1. Dispositif de prise de courant **caractérisé en ce que** son socle (8) se compose, solidairement sur sa face externe et en saillie, de boites compartiments encastrables (14) portant des alvéoles pour broches (13) venant se loger dans des trous adéquats réalisés sur un support de pose à l'aide de perceuse et mèche appropriées, formant la partie ancrage **semi-encastrée** solidaire du socle de prise de courant.

2. Dispositif selon la revendication 1 **caractérisé en ce que** la face interne forme la partie apparente plate du socle comportant un compartiment de sécurité (5) composé de broche terre avec borne (4), de bornes contacteurs phase et neutre (7), d'éclipse de sécurité (10) maintenue sur son axe par vis centrale (2) avec son ressort (3), de couvercle de protection de fils de courant (6) et de couvercle de sécurité à collerette - (9) formant la **partie plate** de prise de courant.

3. Dispositif selon la revendication 2 **caractérisé en ce que** la fonction broche terre (4) peut être décentré vers le bord de la collerette du couvercle de sécurité (9), afin de s'adapter techniquement aux différents types de fiches mâles européennes et internationales.

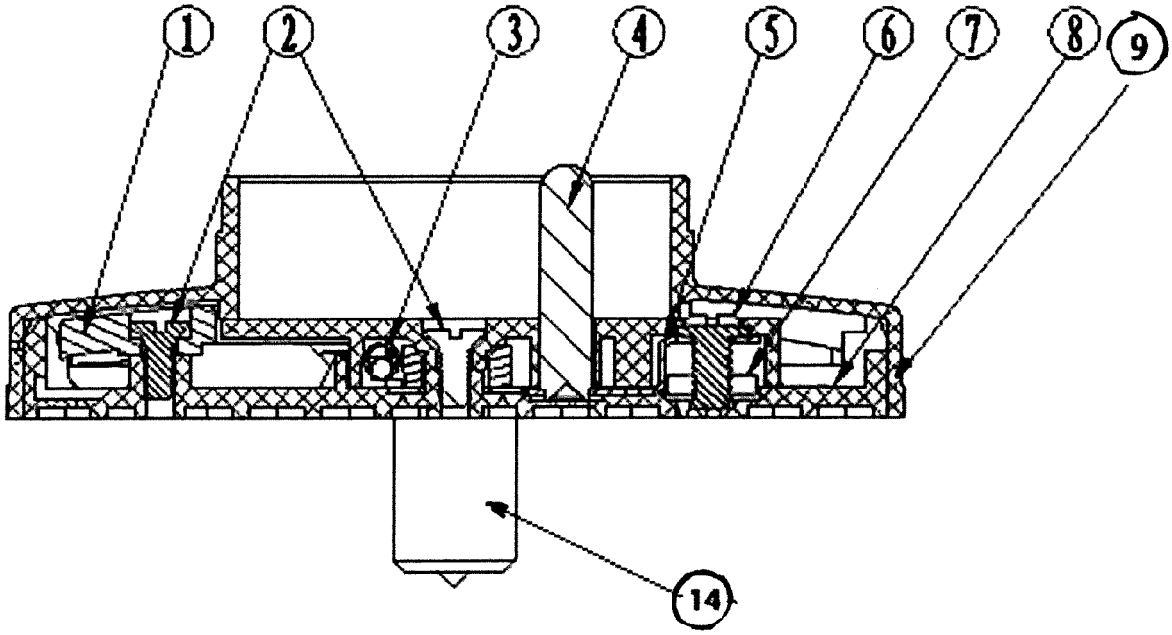

FIG. 1

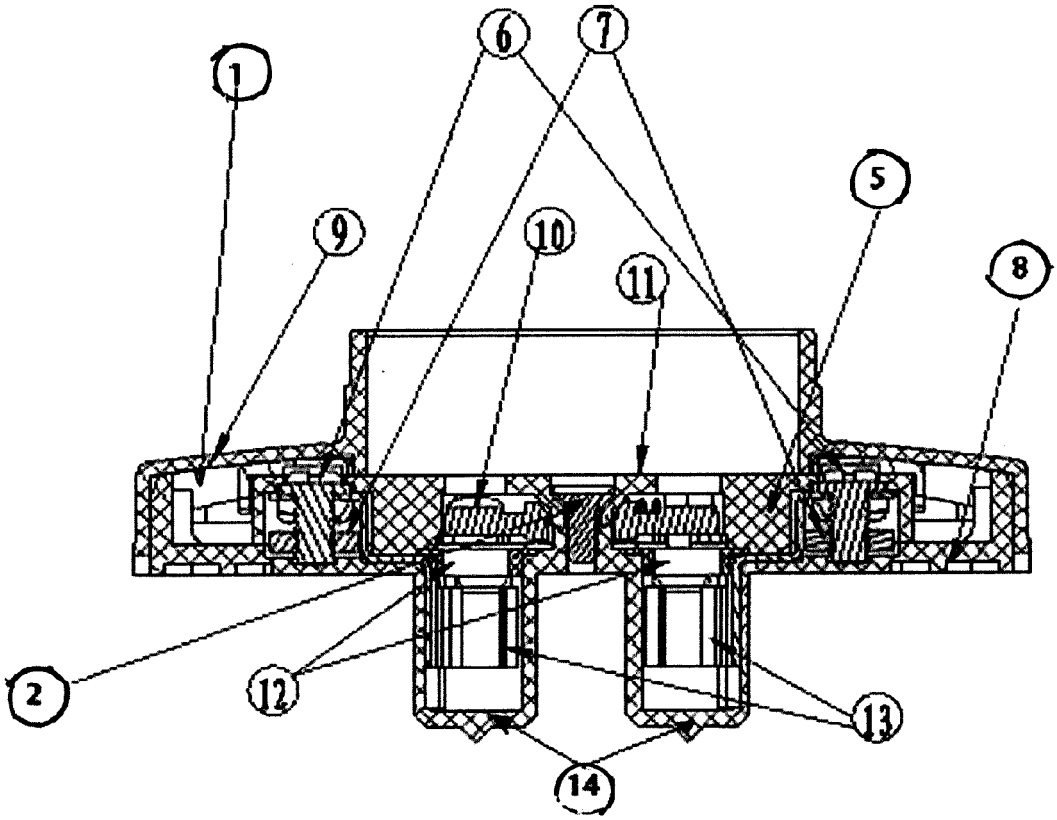

FIG. 2

Europäisches Patentamt
European Patent Office
Office européen des brevets

RAPPORT DE RECHERCHE EUROPEENNE

Numéro de la demande
EP 14 29 0131

DOCUMENTS CONSIDERES COMME PERTINENTS

Catégorie	Citation du document avec indication, en cas de besoin, des parties pertinentes	Revendication concernée	CLASSEMENT DE LA DEMANDE (IPC)
X	EP 1 667 298 A1 (ALOMBARD SAS [FR]) 7 juin 2006 (2006-06-07) * figures 4,5,7 *	1-3	INV. H01R13/447 H01R24/78
X	WO 2013/010680 A1 (FCI AUTOMOTIVE HOLDING [FR]; MENEZ FREDERIC [FR]; CASSES CLAUDE [FR]) 24 janvier 2013 (2013-01-24) * page 4, ligne 26 - page 4, ligne 28; figures 1-5 *	1	
X	FR 2 911 726 A1 (ALOMBARD SOC PAR ACTIONS SIMPL [FR]) 25 juillet 2008 (2008-07-25)	1	
A	* page 6, ligne 18 - page 6, ligne 22; figures 2,3,4,6 *	3	
			DOMAINES TECHNIQUES RECHERCHES (IPC)
			H01R

Le présent rapport a été établi pour toutes les revendications

Lieu de la recherche	Date d'achèvement de la recherche	Examinateur
La Haye	25 août 2014	Camerer, Stephan

CATEGORIE DES DOCUMENTS CITES

X : particulièrement pertinent à lui seul
Y : particulièrement pertinent en combinaison avec un autre document de la même catégorie
A : arrière-plan technologique
O : divulgation non-écrite
P : document intercalaire

T : théorie ou principe à la base de l'invention
E : document de brevet antérieur, mais publié à la date de dépôt ou après cette date
D : cité dans la demande
L : cité pour d'autres raisons

& : membre de la même famille, document correspondant

EPO FORM 1503 03.82 (P04C02)

ANNEXE AU RAPPORT DE RECHERCHE EUROPEENNE RELATIF A LA DEMANDE DE BREVET EUROPEEN NO. EP 14 29 0131

La présente annexe indique les membres de la famille de brevets relatifs aux documents brevets cités dans le rapport de recherche européenne visé ci-dessus.
Lesdits members sont contenus au fichier informatique de l'Office européen des brevets à la date du
Les renseignements fournis sont donnés à titre indicatif et n'engagent pas la responsabilité de l'Office européen des brevets.

25-08-2014

Document brevet cité au rapport de recherche	Date de publication	Membre(s) de la famille de brevet(s)	Date de publication
EP 1667298 A1	07-06-2006	AUCUN	
WO 2013010680 A1	24-01-2013	AUCUN	
FR 2911726 A1	25-07-2008	AUCUN	

EPO FORM P0460

Pour tout renseignement concernant cette annexe : voir Journal Officiel de l'Office européen des brevets, No.12/82